

Les règles de vie à l'école J-P Labarre 2018-2019

Règle #1 - Je respecte les autres

- 1.1 Je règle mes conflits pacifiquement;
- 1.2 Je n'utilise aucune forme de violence; **
- 1.3 Je suis poli et respectueux;
- 1.4 J'évite toute forme d'intimidation. **

***Au besoin, le protocole du plan de lutte contre l'intimidation et la violence s'appliquera.*

Règle #2 - Je me comporte comme il se doit

- 2.1 Au son de la première cloche j'arrête de jouer, au son de la deuxième cloche je suis en rang et j'attends en silence le moment d'entrer;
- 2.2 Je me déplace en silence et en marchant à l'intérieur de l'école. Je demeure dans les limites de la cour d'école. Je m'éloigne du stationnement des bicyclettes et du débarcadère;
- 2.3 Je ne circule pas sur la cour d'école et le débarcadère à bicyclette, sur planche à roulettes, en patins à roues alignées ou en trottinette;
- 2.4 Je n'entre jamais dans l'école sans permission;
- 2.5 Je respecte les règles de sécurité des différentes aires de jeux;
- 2.6 Je peux apporter des objets habituellement non-autorisés que si un adulte de l'école me l'autorise (ex : appareils technologiques), de façon exceptionnelle, tel un privilège;
- 2.7 Je vouvoie les adultes de l'école;
- 2.8 J'utilise un ton convenable à l'école en tout temps.

Règle #3 – Je respecte mon environnement

- 3.1 Je prends soin du matériel mis à ma disposition (effets personnels, pupitre, chaise, table, manuels, babillards, instruments de musique, jeux, etc.) et je le range au bon endroit;
- 3.2 Je jette mes déchets dans les poubelles appropriées;
- 3.3 Je prends soin de la nature qui m'entoure;
- 3.4 Je respecte les heures d'arrivée établies par l'école.

Les règles de vie à l'école J-P Labarre (suite...)

Règle #4 – Je surveille ma tenue vestimentaire

- 4.1 Je porte une tenue propre, convenable et appropriée à la saison;
- 4.2 J'enlève ma casquette ou mon chapeau lorsque j'entre à l'école;
- 4.3 Je ne porte aucun vêtement indécent ou prônant la violence, le sexisme, le racisme, l'intolérance et incitant au non-respect de soi et des autres.

Règle #5 - Je me préoccupe de ma réussite

- 5.1 Je m'applique dans mon travail et je l'exécute dans les délais prévus;
- 5.2 Je respecte toutes les consignes et les règles définies dans mon groupe;
- 5.3 J'ai tout mon matériel nécessaire pour mes cours.

Cette liste n'est pas restrictive.

Tout autre comportement jugé inacceptable par un intervenant de l'école pourrait faire l'objet d'une annotation.

Contrat d'engagement

J'ai pris connaissance des règles de vie de l'école J.-P.-Labarre et je m'engage à faire de mon mieux pour les respecter.

Signature de l'élève: _____

Signature des parents: _____
